

**PROJET PÉDAGOGIQUE
et
DE FONCTIONNEMENT

2026/2027**

**ACCUEIL DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRES
(ALPS)**

MARIE CURIE (GS-CP)
Directrice : Nathalie Perin
Allée d'Albret
47600 Nérac
05 53 65 01 21 (numéro école)
(numéro ALPS uniquement aux horaires ALPS)

alps@ville-nerac.fr / 0607248293

Renseignements et inscription :
etatscivil@ville-nerac.fr
0553976365

Pour Rappel:

***ALPS matin : 7h30-8h15
et garderie gratuite de 8h15 à 8h30***

12h-13h45 : pause méridienne

***16h15-16h45 : garderie gratuite
et 16h45-19h en ALPS soir***

CONTEXTE

La commune de Nérac est sous préfecture du département du Lot et Garonne.

Elle accueille à ce jour 6 937 habitants (2022), dont 966 0-14 ans et fait partie de la communauté de communes d'Albret Communauté : 25 866 habitants, 33 communes.



L'accueil des enfants est fait comme suit :

- un crèche intercommunale

- un RAM (Relais Assistante Maternelle) intercommunal

- 1 maternelle (TPS-PS et MS) avec un service de garderie gratuite matin et un service payant (1 euro/jour pour la garderie du soir (comprenant un goûter)

- 1 primaire (Maternelle et élémentaire : GS et CP) avec un service d'ALPS, service payant (géré par le service périscolaire de la commune).

- 1 élémentaire : CE1 au CM2 avec un service d'ALPS, service payant (géré par le service périscolaire de la commune).

- une cité scolaire (collège et lycée)

- deux lycées professionnels

- une école privée élémentaire et un collège privé

Les infrastructures sur la commune: une piscine, un ludo-parc (en période estivale), une médiathèque, un espace culturel avec salle de spectacle, plusieurs stades, un cinéma, le château d'Henri 4, le parc de la Garenne...

Qu'est ce que le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ?

Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, pendant et après l'école organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs et ce malgré le retour aux 4 jours d'école.

Ce projet doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires dans l'intérêt de l'enfant.

Outil de collaboration au niveau local, il favorise la notion de partenariat en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire et des partenaires pouvant intervenir dans le domaine de l'éducation afin de garantir une continuité éducative liée aux projets de l'école.

Qu'est ce que le projet pédagogique ?

L'ALPS est reconnu par la ville de Nérac comme acteur éducatif au bénéfice de l'intérêt de l'enfant pour sa réussite, son développement et son intégration dans la société.

L'ALPS est inscrit dans le PEDT de l'intercommunalité. Sa mission est d'offrir aux enfants dont les parents le souhaitent un lieu d'accueil proposant des activités ludiques et éducatives.

A partir du cadre fixé par le projet éducatif de territoire (défini par une volonté municipale), le projet pédagogique est élaboré.

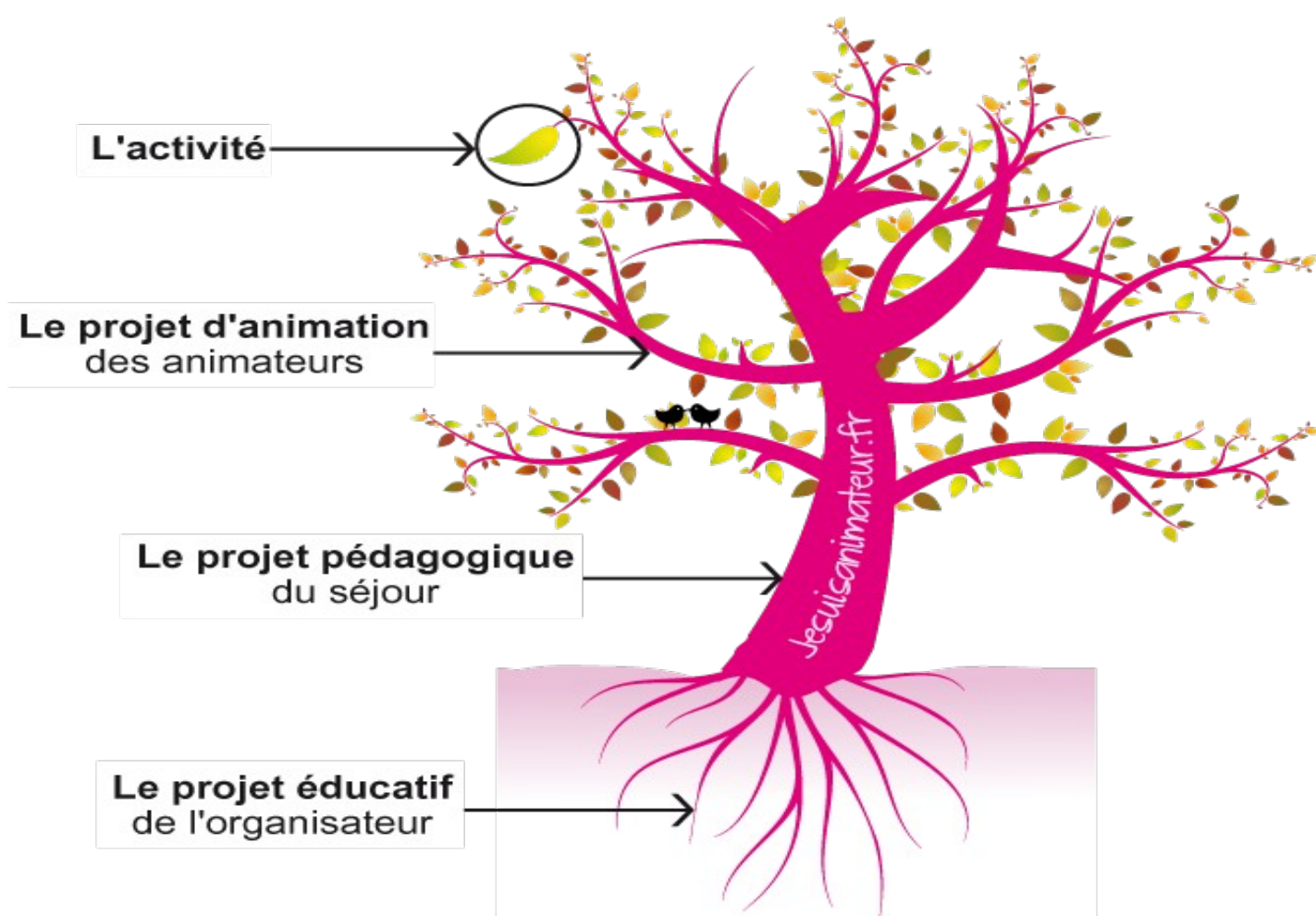
Ce document est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil. Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.

Le temps périscolaire est un temps singulier dans la vie d'un enfant régi par les règles de vie en collectivité. Le projet pédagogique exposera donc les objectifs pédagogiques liés à ce temps de vie et découlant de la volonté éducative annoncée dans le projet éducatif.

Il a aussi un rôle d'engagement moral car il s'agit d'un contrat de confiance qui lie : l'équipe pédagogique (direction et animateurs), les intervenants, les parents et les enfants, ce qui permet de donner un sens aux activités proposées. L'enfant est au cœur du projet. L'équipe tient compte en priorité des besoins de l'enfant, le respect de son rythme de vie et de ses envies. En effet, il est nécessaire de prendre le temps de "faire" en répondant aux différents besoins (affectifs, sociaux, intellectuels et sociaux) de l'enfant.

Ces documents sont à actualiser en tenant compte des changements d'organisation, de fonctionnement des différents accueils de mineurs.

Le directeur est le garant du projet pédagogique, celui-ci étant communiqué à l'organisateur (ici la commune de Nérac), aux responsables légaux de l'enfant (via le site .internet de la commune), et la SDJES lors d'un contrôle ou sur simple demande.



LOCAUX ET HORAIRES D'OUVERTURES

IMPLANTATION

Un **ALPS Marie Curie**, allée d'Albret, 47600 Nérac. Cet ALPS se trouve au sein de l'école Marie Curie qui accueille des enfants de GS et CP (entre 5 ans et 7 ans). 88 enfants y sont scolarisés.

La capacité d'accueil pour l'année scolaire 2024-2025 est de enfants (17 moins de 6 ans et 32 plus de 6 ans)

L'ALPS est composé de 2 salles :

- une salle avec une coin jeux de construction et un espace administratif
- une salle avec des tables et chaises (adaptées à l'âge et à la taille des enfants), un petit espace bibliothèque, des armoires de matériel pédagogique et un petit coin jeux (poupées, garage... Cette salle est également la salle de restauration pour les enfants de GS.

Sur ce site, nous avons accès à la cour de l'école avec préau, ainsi qu'au gymnase, à la salle d'arts plastiques.

HORAIRES

L' ALPS ouvre de 7h30 à 8h15 (ouverture du portail de l'école aux enfants ne venant pas en ALPS).

Ce service est payant (cf : le règlement intérieur du service périscolaire avec la grille tarifaire) . Les animateurs restent en cour jusqu'à 8h30 avec les enseignants (passage. d'information si nécessaire).



Le soir, l'équipe de l'ALPS encadre les enfants à partir de 16h15 et ce jusqu'à 16h45 pour un temps de garderie libre : les parents ont la possibilité de venir récupérer leur enfant sur cette plage horaire sans que le service soit payant.

A partir 16h45, l'ALPS « payante » commence et la structure est ouverte jusqu'à 18h15. Un regroupement est effectué sur l'ALPS de Rostand à partir de 18h15, ainsi, le service périscolaire aux reste ouvert aux familles jusqu'à 19h.

EQUIPE ENCADRANTE

EQUIPE DE DIRECTION

Une directrice, adjointe du service périscolaire, stagiaire BAFD

EQUIPE D'ANIMATION

Une Animatrice diplômée (CAP petite Enfance), 1 animatrice (stagiaire BAFA) et 1 ATSEM

Toute l'équipe d'animation (diplômée et non diplômée) sont titulaires du PSC1 (renouvellement fait fin 2024).

L'équipe est renforcée régulièrement par des stagiaires (lien avec le lycée pro Jacques de Romas de Nérac, dans le cadre du bac AEPA : Bac Animation Enfants et Personnes Âgées)

MISSIONS ET ROLES

La direction :

Le directeur est le garant, le responsable des structures (préparation, organisation et déroulement). Il doit veiller au respect du projet pédagogique, en rapport avec le projet éducatif de la commune.

Il est le gestionnaire de l'équipe (évaluation des animateurs, conduite de réunions, et aide et conseil aux animateurs, suivi des stagiaires...)

Il doit également gérer, réguler et solutionner les éventuelles tensions. Il doit faire respecter les règles de sécurité.

Enfin, il entretient des relations avec l'extérieur : contact divers prestataires, relation mairie, relation parents... et est le responsable de la gestion financière de l'accueil : gère le budget, transmet les factures en comptabilité.. en lien avec le responsable de service.

L'animateur :

-L'animateur est garant du « bon fonctionnement » en accord avec le projet pédagogique.



L'animateur se doit de :

- Travailler en équipe restreinte et élargie (communiquer, se répartir les tâches, respecter et s'entraider)
- Encadrer un public (écoute et communication avec les enfants, respect des règles de vie..)
- Élaborer un projet d'activité et le réaliser (analyser, élaborer, créer, mener, animer et évaluer ses activités)
- Assurer la sécurité morale, affective, physique et hygiénique du public (s'impliquer dans les tâches de la vie quotidienne, connaissances des règles essentielles de sécurité)
- Avoir une démarche écocitoyenne (entretenir le matériel, le respecter et le faire respecter, économiser et gestion du stock mis à disposition, faire participer au tri)
- Auto-organiser de ses propres tâches (ponctualité, présentation, efficacité, curiosité, motivation, s'évaluer)
- Avoir des compétences sociales relationnelles (communiquer avec les parents, transmission d'informations, respect du secret professionnel...)
- Avoir des compétences d'adaptation (adaptation aux aléas, adaptation au public, adaptation à l'équipe, acceptation des remarques et conseils.)

Au delà de ça, il s'agit également de faire marcher son bon sens, car en cas de problème, vous devez vous comporter de manière « raisonnable » au regard de la loi et agir selon votre bon sens en plus du cadre réglementaire des ACM (Accueil Collectif de Mineurs)

FORMATIONS DES ANIMATEURS

La formation des animateurs est assurée en continu par l'équipe de direction, par le biais des formations CNFPT, par les journées d'information proposées par la SDJES 47, par le partage d'informations des agents partis en formation, par une journée de formation proposée par les CEMEA proposée en pré-rentree

REUNION OBLIGATOIRES et TEMPS DE PRÉPARATION



2heures hebdomadaires de réunion d'équipe par semaine (le vendredi matin)

2h hebdomadaires de temps de préparation par semaine (le mardi matin)

2h30 par période pour de l'analyse de pratique et des échanges en équipe élargie

45minutes (sur le temps scolaire) tous les 15 jours seront calés avec les Atsems et la directrice de l'ALPS

des comptes rendus de réunion seront distribués à tout membre de l'équipe pour garder trace et/ou pour informer les absents.

POURQUOI :

- pour échanger, discuter sur notre quotidien

- pour faire le point sur les activités et avancement de projets afin de réguler diverses problématiques..

- pour faire des bilans, des analyses des difficultés rencontrées, des pratiques, des recherches de solution...

- pour préparer des projets d'animation et d'activités

- pour établir une dynamique d'équipe

- pour consolider ses connaissances et faire le lien entre la théorie et la pratique

- pour acquérir de nouvelles techniques...

CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI : 5-7 ANS

Les enfants de 5 à 7 ans présentent un ensemble de caractéristiques spécifiques liées à leur développement physique, cognitif, social et émotionnel.

Développement Physique

1. Coordination Motrice :

- Amélioration de la coordination globale : capables de courir, sauter, grimper avec plus de maîtrise.
- Développement de la motricité fine : aptitude à dessiner des formes, écrire des lettres, utiliser des ciseaux avec précision.

Développement Cognitif

1. Pensée Logique et Raisonnement :

- Début de la pensée logique : capacité à comprendre des concepts simples de cause à effet et à résoudre des problèmes de base.

2. Langage et Communication :

- Vocabulaire en expansion : utilisation de phrases plus complexes et d'un vocabulaire plus riche.
- Amélioration de la capacité à raconter des histoires et à comprendre des instructions plus détaillées.

3. Attention et Mémoire :

- Augmentation de la capacité de concentration : capable de se concentrer sur une tâche pendant des périodes plus longues.
- Développement de la mémoire à court terme et à long terme.

Développement Social

1. Relations avec les Pairs :

- Importance croissante des interactions avec les pairs : préférence pour jouer avec d'autres enfants plutôt qu'avec des adultes.
- Développement des compétences de coopération et de partage.

2. Jeux de Rôle :

- Participation active à des jeux de rôle et à des activités imaginatives.
- Imitation des comportements et des rôles sociaux observés chez les adultes et les autres enfants.

Développement Émotionnel

1. Gestion des Émotions :

- Meilleure compréhension et expression des émotions : capable de nommer des émotions telles que la joie, la tristesse, la colère, et la frustration.
- Développement de stratégies de base pour gérer les émotions, bien que des crises de colère puissent encore survenir.

2. Empathie :

- Début de l'empathie : capacité à reconnaître et à réagir aux émotions des autres.

3. Indépendance :

- Recherche d'indépendance : désir de faire les choses par eux-mêmes, même s'ils peuvent encore avoir besoin d'aide.
- Capacité accrue à suivre des routines et des règles simples.

Conclusion

Les enfants de 5 à 7 ans sont à une étape cruciale de leur développement, où ils deviennent plus indépendants, sociables, et cognitivement avancés. Comprendre ces caractéristiques permet de concevoir des activités pédagogiques adaptées à leurs besoins et capacités, favorisant ainsi leur épanouissement global.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Nous favoriserons l'épanouissement de l'enfant au travers d'un cadre assurant la sécurité physique, morale et affective et le respect de la réglementation jeunesse et sports, par une proposition d'activités ludiques et éducatives développant la curiosité, la créativité et l'inventivité et par implication de l'équipe d'animation.

Les valeurs éducatives (objectifs généraux) sur lesquels notre action, notre démarche, nos projets, notre motivation vont s'appuyer, dans le respect de la législation en vigueur et des contraintes techniques et budgétaires, émanent du PEDT intercommunal

1 – LE VIVRE ENSEMBLE

Cet objectif vise à renforcer les compétences sociales et émotionnelles des enfants, à promouvoir un environnement harmonieux et inclusif, et à préparer les enfants à interagir positivement avec les autres dans divers contextes.

Objectifs Pédagogiques

1. Favoriser la coopération et le travail d'équipe.
2. Encourager le respect des différences et la tolérance.
3. Développer les compétences en communication et la résolution de conflits.
4. Promouvoir l'empathie et l'entraide.

Objectif opérationnels	Activité	Indicateur de réussite
Apprendre à partager, collaborer avec les autres	Jeux de coopération (avec un objectif final commun par exemple résolution d'énigme, construction commune...) création d'œuvre collectives ...	Les enfants montrent des comportements de partage, de coopération (aident leur camarade en difficulté) et participent activement aux différents activités proposées
Développer la communication dans le groupe (atteindre un objectif commun, résolution de conflits)	Jeux de rôle, de mimes, lectures d'histoire, projections vidéo suivi de débat...	Les enfants sont capable d'écoute de respect et peuvent résoudre les conflits de manière pacifique
Identifier et exprimer ses émotions	Lecture d'album, jeux de mimes, jeux sur les émotions	Les enfants savent reconnaître les différentes émotions, les exprimer

Montrer de l'empathie et de l'entraide	Activité de groupe ou les enfants doivent d'entraider	Les enfants montrent un comportement empathique comme réconforter un camarade ou lui offrir son aide spontanément.
Reconnaître, accepter les différences	Lectures discussion, jeux du « qui suis je » (pour reconnaître qu'on a tous des particularités)	Les enfants identifient les différences sans jugement participent aux activités avec les autres sans jugement

2 - L'OUVERTURE AU MONDE

Favoriser l'ouverture des enfants à la diversité culturelle et géographique du monde pour développer leur curiosité et leur respect envers les différentes cultures.

Cet objectif vise à élargir les horizons des enfants, à cultiver leur curiosité et leur respect pour la diversité mondiale.

Objectifs pédagogiques :

1. Sensibiliser les enfants à la diversité culturelle mondiale
2. Encourager la curiosité et l'intérêt pour les pays étranger et leurs traditions

Objectifs opérationnels	Activités	Indicateur de réussite
Découvrir des traditions culturelles variées	Projections et discussions sur de petits reportages Lecture d'histoire traditionnelles de différents pays	Les enfants montrent de l'intérêt pour les différents activités proposées
Goûter à des plats typiques de différents pays : fruits pâtisserie	Atelier cuisine et dégustation de différents plats typiques de divers pays	Les enfants participent activement à la préparation des plats et montrent de l'intérêt lors de la dégustation
Apprendre des mots de base dans différentes langues	Jeux interactifs et chansons pour apprendre des mots de bases et salutations dans différentes langues	Les enfants sont capables d'utiliser les mots appris

3 – DÉVELOPPEMENT D'UNE ATTITUDE CITOYENNE

Cet objectif vise à apporter aux enfants les valeurs de base de la citoyenneté : respect des autres, la responsabilité, la et la participation à la vie collective.

Objectifs pédagogiques :

1. Respecter les règles de vie en collectivité
2. Développer le sens de la responsabilité (matériel, environnement, respect des autres ...)
3. Participer de façon active à la vie du groupe au sein de l'accueil

Objectifs opérationnels	Activités	Indicateurs de réussite
Comprendre, respecter et appliquer les règles de vie en collectivité	Discussion et « écriture » des règles de vie et créer une affiche les reprenant	Les enfants participent activement à la conception et « l'écriture » des règles, savent les expliquer et les appliquer
Développer le respect, la solidarité, l'empathie vis à vis des autres	Jeux coopératifs Lecture d'histoires et jeux de rôle amenant à la discussions sur différentes situations de la vie quotidienne	Les enfants montrent des comportements respectueux, d'entraide, d'écoute et de partage vis à vis des autres.
Promouvoir le respect de l'environnement	Activités manuelles avec des matériaux recyclés Participation au tri sélectif des déchets Participation à des actions ponctuelles de nettoyage de la nature	Les enfants participent activement aux activités en comprennent le sens et savent expliquer en quoi elles sont importantes

4 – EXPÉRIMENTER, OSER, AGIR ? ACQUÉRIR L'AUTONOMIE

Cet objectif vise à accompagner l'enfant à explorer, expérimenter et prendre des initiatives pour acquérir de l'autonomie dans un cadre de confiance.

Objectifs pédagogiques

1. Développer l'autonomie dans les activités quotidiennes
2. Développer la curiosité et l'esprit d'initiatives

3. Oser s'engager et prendre des initiatives

Objectifs opérationnels	Activités	Indicateurs
Stimuler la curiosité	Expériences scientifiques simples Découverte de goût différents, nouveaux (semaine du goût)	Les enfants montrent de la curiosité, de l'enthousiasme et participent activement
Apprendre à faire seul	Se servir seul au petit déjeuner ou goûter Faire ses lacets	Les enfants montrent de plus en plus d'autonomie au cours de l'année et ils demandent de moins en moins l'aide de l'adulte
Encourager la prise d'initiative et la créativité	Activités manuelles Activités proposées par les enfants	Les enfants participent activement aux différentes activités et sont force de propositions

Les modalités d'évaluation

Les indicateurs seront :

- Les effectifs liés aux ateliers : la dynamique participative des enfants.
- la concrétisation des différents projets
- Le ressenti de l'équipe et des enfants : par des capacités d'observation et d'analyse les animateurs sauront apprécier l'intérêt que les enfants portent aux activités qui leur sont proposées, l'engouement et le dynamisme qu'ils mettent dans la réalisation des activités, le comportement des enfants au quotidien, la manière dont ils vivent les différents moments de la vie quotidienne.
- Le ressenti des enfants : discussion formelle ou informelle avec les enfants : vécu de la journée, présentation d'activités, de projets, des modifications de fonctionnement inhérentes à l'équipe ou aux enfants si validation globale.....
- Les réactions et retours des parents : les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. L'équipe d'animation doit se situer en co-éducation, à leurs côtés, donc complémentaires. Ainsi entretenir des relations positives avec les parents permet de mieux connaître les enfants et le ressenti familial sur la structure

Les réunions d'équipe seront des moments privilégiés pour évaluer le projet, avant, pendant et après. Elles permettront à chacun de réagir sur la faisabilité, le déroulement ou la finalité du projet, mais aussi de vérifier la cohérence des actions mises en place en direction des enfants avec le projet pédagogique, s'assurer du bon fonctionnement du service et de l'équipe, de résoudre les divers problèmes d'ordre matériels, relationnels...

Au mois de juin une réunion d'équipe plus formelle sera organisée pour évaluer l'année passée et préparer l'an prochain.

Ce projet pédagogique sera donc le fil rouge de l'année mais si des modifications devaient y être apportés, l'équipe y adjoindra des annexes. La fréquentation de la structure, les retours des familles, la participation active des enfants aux différentes activités proposées sera le meilleur indicateur de réussite du projet.

FONCTIONNEMENT

INSCRIPTION

Il faut avoir rempli un dossier d'inscription en mairie et être scolarisé sur l'école Marie Curie pour bénéficier des services de l'ALPS.

La présence en ALPS n'est pas soumise à inscription, chaque enfant qui se présente le matin ou qui reste à 16h45 est pris en charge par l'équipe d'animation.

En annexe : tarifs des différentes prestations pour le périscolaire et le repas de restauration scolaire, validés par le conseil municipal.

rappel du taux d'encadrement, avec en périscolaire avec PEDT:

1 animateur pour 18 enfants pour les + de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants pour les – de 6 ans

ACCUEIL DU MATIN : 7h30-8h15

Pour l'ALPS Marie Curie

Un animateur arrive à 7h15 pour préparer l'ouverture de l'ALPS à 7H30

Un petit déjeuner est proposé chaque matin :

- lait chocolaté, pain grillé, biscottes, petits grillés.... beurre, confiture, miel de producteur et jus de fruits/fruits frais



L'équipe a fait le choix de sortir les céréales chocolatées ou miel du petit déjeuner, dans un souci d'équilibre diététique (trop sucré et ne tient pas au

ventre) et dans un souci écologique (consommer le moins possible d'huile de palme).

Ouverture des portes et mise en place de plusieurs jeux de société et petits matériels pédagogiques.

Arrivée du second animateur et ouverture au public. À chaque arrivée, les enfants sont « pointés » sur tablette, pour la facturation mensuelle.

8h, arrivée de l'Atsem.

Entre 7h30 et 8h15: les enfants ont accès :

au petit déjeuner

à des jeux de société

à des ateliers manuels

à un atelier sportif et/ou extérieur

8h15: tout le monde est dans la cour, un animateur ouvre le portail aux autres élèves; les enseignants arrivent en cour, passage d'informations

8h30: service animateurs fini

rangement du matériel sensible (tablette) et remise en état des salles.

ACCUEIL DU SOIR : 16h15-16h45 puis 16h45-19h

A 16h15, «la sortie» est assurée par les enseignants sur les 5 premières minutes, puis par 1 animateur. Les autres membres de l'équipe sont répartis en cour pour cadrer les enfants , relayer l'info venant du portail et ainsi assurer la sécurité et la fluidité du départ de l'école.

Une garderie libre et gratuite est proposée aux familles de 16h15 à 16h45, dans la cour de l'école

16h45: les enfants sont accueillis en ALPS payante :

passage aux toilettes et lavage de mains

pointage : importance absolue pour des raisons de sécurité évidente mais également pour des raisons de facturation (pointage en début de service et au départ de l'enfant)

installation pour le goûter

17h15 : rangement du goûter avec la participation des enfants et lancement des activités : libres, jeux de société, activités manuelles, sportives....

départ progressif des enfants, **pointage départ à effectuer**

Rangement de la salle et du matériel

18h15 : l'équipe de Marie Curie, après avoir :

-nettoyé les tables,

-changé et sorti la poubelle,

-fait la vaisselle

-mis les lavettes au sale (seau dans local ménage)

**-rangé la tablette et « matériel sensible » à l'endroit défini, fermé à clé
part avec les enfants pour un regroupement sur l'ALPS de Rostand**

Obligation : pour les adultes de porter un gilet
fluorescent

19h: fermeture de site, et rangement de la tablette et matériel sensible à l'endroit pré-défini

EXEMPLES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Pour l'année 2025-2026

Les activités proposées en ALPS ont vocation à s'adresser à tous les enfants.

Elles favorisent le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Elles prennent en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et de son environnement.

Tout ne sera pas répertorié ici, il s'agit juste de donner quelques exemples représentatifs des activités menées tout au long de l'année.

-Valorisation des jeux extérieurs et jeux collectifs (balle assise, épervier, gamelle, jeux de coopération ...) pour l'année scolaire 2025-2026

-ateliers manuels (individuel ou collectif, en liant avec l'actualité et le calendrier local ou national: fresque, couture, perle, création en recyclage, pâte à modeler, ...)

-atelier pâtisserie et découverte



RELATION FAMILLE

Un cahier de liaison interne permet de transmettre des informations entre l'équipe des différents temps périscolaires et pause méridienne, la mairie et les familles.

Ce cahier n'est pas à la disposition des familles (ni de la mairie) mais permet à l'équipe de noter les informations, les remarques transmises et à transmettre aux familles.

Il est essentiel et obligatoire que chaque membre de l'équipe prenne le temps de consulter et de remplir si nécessaire ce cahier.

Et il est également essentiel de communiquer avec les familles, pour les avertir de tel ou tel événement. La non information reste la plus mauvaise des relations que nous pourrions instaurer avec les parents. Nous nous devons d'aller à leur devant.

Mieux vaut prévenir que guérir : un événement insignifiant pour nous peut prendre des conséquences inattendues pour telle ou telle famille.

À mettre en parallèle avec la communication à la hiérarchie : prévenir de tous événements

Le parent est associé au projet: partenaire d'une éducation partagée.

Associer les parents à la vie de la structure paraît essentiel afin de créer un réel lien de confiance, d'échanges et de partenariat :

les temps d'accueil matin et soir permettent aux parents d'échanger directement avec les animateurs et le directeur.

En organisant des temps forts (goûter, vernissage...), le parent pourra partager avec son enfant un moment fort d'échanges, où l'enfant pourra mettre en avant son investissement dans l'activité à laquelle il aura participé.

Ces rencontres permettront aussi aux parents et à l'équipe d'échanger, de discuter sur la vie des structures, de valoriser les projets d'activités... dans un moment convivial et festif

RELATION ECOLE



Sur les différents temps de la journée, les enfants sont pris en charge par différentes équipes (animateurs/enseignants) avec des attitudes (règlement d'école/règlement de périscolaire) et projets déjà différents.

La continuité de la mise en place du PEDT, son suivi (comité de pilotage) et son évaluation doivent permettre une meilleure communication et une certaine concertation quant au fonctionnement général des sites.

Les invitations au conseil d'école en sont un premier pas.

L'équipe d'animation se doit de transmettre les informations aux enseignants en espérant la réciprocité.

Moyens mis en œuvre :

participation au conseil d'école

échange informel

RELATION PARTENAIRES

Le service périscolaire travaille de plus en lien avec l'extérieur, avec d'autres services... pour la mise en place de projets, d'événements.....

Nous nous entourons de partenaires dans diverses domaines, pour avoir un appui technique, réglementaire, fonctionnel... et ainsi nous enrichissons nos pratiques et nos réflexions.

La liste ci dessous est une liste non -exhaustive des différents partenaires passés et présents :

- Elio
- Lycée Jacques de Romas
- CEMEA
- MAE
- Services de la mairie : Ateliers municipaux, Police municipale, Agenda 21, Espace Culturel, Médiathèque.....
- Pyschologue scolaire (café parents).....

CONCLUSION

Chaque enfant est un être unique et différent, c'est pourquoi l'équipe d'animation ne le laissera pas se perdre dans le groupe. En effet, il est primordial que les animateurs puissent valoriser individuellement les enfants sans oublier l'intérêt collectif.

Le projet pédagogique est matière à échanges, discussions et suggestions, mais les valeurs autour desquelles il a été conçu en resteront les fondamentaux.

L'enfant sera acteur du projet et nous serons soucieux de son épanouissement.

L'évaluation de ce projet et de ces objectifs devra être mis en place dans le cadre de nos réunions d'équipe , ainsi que l'évaluation des activités (ateliers et projets) .

ANNEXE

Projet aide aux devoirs sur École Marie Curie CP

Public concerné:

les enfants de CP qui fréquentent l'ALPS de l'école Marie Curie

Horaires:

Après le goûter les lundis et jeudis de 17h15 à 17h30 / 45 (le temps de devoir ne dépassera pas 30 minutes) à partir de la seconde semaine de septembre et ce jusqu'à fin juin.

Objectifs:

faciliter, aider et accompagner l'enfant dans son travail scolaire
créer une entre-aide entre enfants
renforcer l'autonomie des enfants
désamorcer des situations conflictuelles concernant les devoirs, entre enfants et parents

Moyen humain et matériel

1 agent dédié spécifiquement à l'aide aux devoirs.

Pour un accompagnement de qualité, un suivi individualisé et une efficacité d'action (éviter de trop longues attentes), les enfants doivent être pris en charge rapidement et dans de bonnes conditions (lieu calme propice à faire ses devoirs sereinement).

Chaque jour, un animateur différent accompagnera le groupe aide aux devoirs (un point sera fait en équipe lors de notre réunion hebdomadaire, pour avoir une cohérence pédagogique et pour une passation d'information).

Lieu d'accueil:

coin calme en salle ALPS

Modalités:

Être inscrit à l'ALPS

Cette aide aux devoirs est comprise dans le service ALPS soir.

Les parents désireux d'inscrire leur enfant en aide aux devoirs doivent le signaler aux animateurs ; une liste sera établie en fonction des demandes.

Il n'y a pas d'obligation de résultat, il s'agit d'une aide, d'un suivi, d'un accompagnement. L'animateur transmettra aux parents s'il reste des devoirs à faire, s'il est nécessaire de renforcer tel ou tel point, de relire tel passage.

Les enfants ayant terminé leurs devoirs, reviendront en salle ALPS, afin de laisser aux autres enfants le temps d'apprendre.